CILSS

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTHE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



















PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT

CENTRALES D'INFORMATIONS

BANQUES DE DONNEES

PRESENTATION DE LA 1ERE EDITION

AVRIL 1987

D 19/87

11

1. BANQUE DE DONNEES ET CENTRALES D'INFORMATIONS

Depuis la première phase du projet, les programmes des Composantes Nationales ont donné la priorité à <u>l'inventaire</u> des informations existantes.

Ce fut d'abord l'inventaire des "enquêtes réalisées et en cours" (qui fut publié pour la deuxième réunion de Concertation).

Au cours de cette réunion, on passa de l'idée "d'inventaire" à l'idée de "centrales d'informations". Il ne s'agissait plus uniquement d'inventorier les enquêtes (pour déceler les lacunes) mais de tenir en permanence à disposition des décideurs toutes les informations nécessaires au diagnostic sur la situation alimentaire.

La conception de ces centrales fit l'objet d'un consensus lors de la troisième réunion de Concertation Régionale, au cours de laquelle il fut aussi décidé de donner la priorité à l'établissement de "Banques de données" (cf. Document "centrales d'information" - CILSS/DIAPER - Avril 1986).

Au cours de la même réunion, les Composantes nationales se mirent d'accord sur la période des séries chronologiques (1960-1985) et sur les principales données à ficher. L'établissement des banques de données ainsi définies fut retenu comme l'une des priorités d'action du projet au cours de la phase III : il est donc normal que les 9 documents correspondants édités à l'occasion de la présente réunion occupent une bonne place parmi les "produits" de la phase du projet qui vient de s'écouler.

2. CONTRAINTES DE REALISATION

2.1. Role de l'ECA et des Composantes Nationales

Bon nombre de Composantes nationales ont posé à la troisième réunion de Concertation Régionale, le problème des

moyens de réalisation ; un certain nombre déplorant le manque de moyens en personnel (Tchad, Niger, Burkina, Mauritanie, Cap-Vert).

Il fut décidé que partout où cela serait nécessaire, l'ECA apporterait son appui au démarrage des Banques de données.

2.2. Informatisation

Il était, dès l'origine, entendu que les Banques de données utiliseraient largement les moyens informatiques. Malheureusement, ces moyens ne furent mis en place qu'en Octobre 1986 (il y a donc moins 'd'un an) et les données durent d'abord être entièrement collectées sur fichiers manuels.

Ce n'est qu'à partir de Novembre 1986 que ces données purent être mises en fichiers informatisés : la solution la meilleure, si l'on voulait sortir rapidement les 9 banques de données était de tout réaliser de façon centralisée. Cette solution avait en outre l'avantage de permettre la normalisation sans délai des modes de présentation, de résoudre sur le champ, tous les multiples petits problèmes qui se posent lors d'une première expérience, sans oublier l'importante question de la publication que les Composantes Nationales ne peuvent actuellement résoudre avec les moyens à leur disposition.

Dans l'avenir, les choses doivent évidemment changer.

Les disquettes contenant les fichiers seront remises sans délai à chaque pays interessé qui prendra à sa charge dès la présente réunion, le travail de correction et de mise à jour. La deuxième édition sera donc réalisée de façon décentralisée, et il conviendra de se mettre d'accord, dès la présente réunion, sur les modalités de cette deuxième édition (cf. paragraphes ci-après).

3. CONTENU

3.1. Choix des données à publier

Les services statistiques nationaux ne sont pas homogènes quant à leur ancienneté et aux moyens dont ils disposent. Le résultat est une très grande disparité dans les quantités d'informations disponibles.

Néanmoins, les choix qui ont été faits pour la publication n'ont pas cherché à faire un compromis ou à "niveler par le bas"... On a simplement cherché à éviter une duplication avec les publications internationales qui se cantonnent habituellement aux données nationales. C'est la raison pour laquelle la partie concernant les données "départementales" (ou "régionales" suivant les pays) est aussi développée. Ce choix se justifie aussi par le fait que pour les décideurs nationaux des politiques agricoles, les données nationales ne constituent pas le niveau d'analyse approprié.

On constatera que les publications commencent (si c'est possible) par le chapitre: la population et son environnement naturel la justification de ce chapitre (démographie, utilisation des terres...) est évidente pour une publication de données sur l'Agriculture et l'Elevage. Mais on déplorera la carence des données sur l'environnement, l'utilisation des sols et d'une façon générale sur l'évolution du patrimoine foncier. Cette carence pourra peut-être être corrigée dans une prochaine édition.

Concernant les intrants agricoles, on constatera que les données disponibles ne concernent que les ventes de matériel et engrais. Si ces chiffres sont significatifs pour l'engrais, ils sont insuffisants pour montrer le taux d'équipement des différentes zones, qui devrait utiliser <u>les effectifs</u> de matériels en service. Cette donnée n'existe apparemment pour aucun pays.

Signalons pour finir que toutes les données disponibles n'ont pas été publiées et que les choix (pour chaque secteur) . apparaissent en feuilletant les documents.

Ils sont simples :

- Superficies emblavées (y compris en cultures de rente), productions, rendements, production per capita, intrants mis en service pour l'Agriculture.
- Effectifs par espèce, vaccination, épizooties pour l'Elevage.
- Tonnage en effectifs commercialisés pour les deux secteurs.

C'est un minimum. Rappelons que pour tous les pays, le volume de données disponibles sur disquettes dépasse largement le volume des données publiées.

3.2. Fiabilité et sources

Les données publiées sont celles qui existent au niveau des services administratifs officiellement responsables des informations en question dans chaque pays. Ces sources ont été chaque fois mentionnées et la règle a été de retranscrire fidèlement ces données.

Si, exceptionnellement, deux services (officiels) publient des données, on a publié les deux séries (cas du Mali).

On sait, grâce aux différentes évaluations méthodologiques effectuées depuis le debut du projet, le degré de fiabilité de ces différentes données. L'une des tâches de Diagnostic Permanent est d'aider à améliorer cette fiabilité.

Bien entendu, certains ne manqueront pas de poser la question : "Pourquoi publier des données peu fiables ?".

La réponse est simple et on pourra le trouver explicitée plus longuement dans les documents concernant les "systèmes d'informations". Les séries chronologiques concernées valent plus à cause des variations qu'elles mettent en évidence (ou des tendances lourdes qu'elles révèlent) malgré l'imprécision des chiffres que par chacune des valeurs prise isolement pour laquelle la méfiance sera la règle.

3.3. Cohérence des données

En raison de la règle citée plus haut que le projet s'est imposée, de "coller aux chiffres" des sources officielles, on pourra constater certaines incohérences. Ainsi les productions ne sont-elles pas toujours égales aux produits des superfices par les rendements.

Tout un travail reste donc à faire, au niveau de chaque Etat, de critique des chiffres des années écoulées et de mise en cohérence.

Une tentative a été faite - modeste - dans le cadre du système d'information sur le marché des céréales du Burkina, concernant la mise en cohérence de trois paramètres : production, population et taux de consommation per capita. Ce genre de travail devra être répété dans tous les pays, grâce à une collaboration entre statisticiens, économistes et agronomes.

3.4. Erreurs oubliés

Les séries comportent bon nombre de "trous". Il appartiendra à chaque Composante Nationale de les combler, si les données existent, dans une prochaine édition, en prenant garde de ne pas <u>mélanger les sources</u> (ce que l'ECA s'est refusée de faire). Si des erreurs sont constatées, il faudra les redresser. 1'ECA se fera un devoir de diffuser les rectificatifs.

3.5. Synthèse Régionale

Cette synthèse sur quelques données importantes (production céréalière, effectifs du cheptel, population, importations) n'a pas été faite. D'abord, parce que le temps a manqué, ensuite, parce qu'il est apparu préférable d'attendre les correctifs apportés par chaque Composante Nationale. La seconde édition comportera donc cette synthèse qui manque cette fois.

00190

CILSS

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTHE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



















PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT

CENTRALES D'INFORMATIONS

MAURITANIE

BANQUE DE DE BASE SUR L'AGRICULTURE VIVELERE ET L'ELEVAGE

lère EDITION - MARS 1987

D 11/87